

# Pourquoi la centrale nucléaire de Fessenheim est-elle ciblée ?

Le Monde.fr | 18.03.2014 à 13h34 • Mis à jour le 18.03.2014 à 17h06 |

Par **Marie-Béatrice Baudet** ([/journaliste/marie-beatrice-baudet/](#)) et **Audrey Garric** ([/journaliste](#)

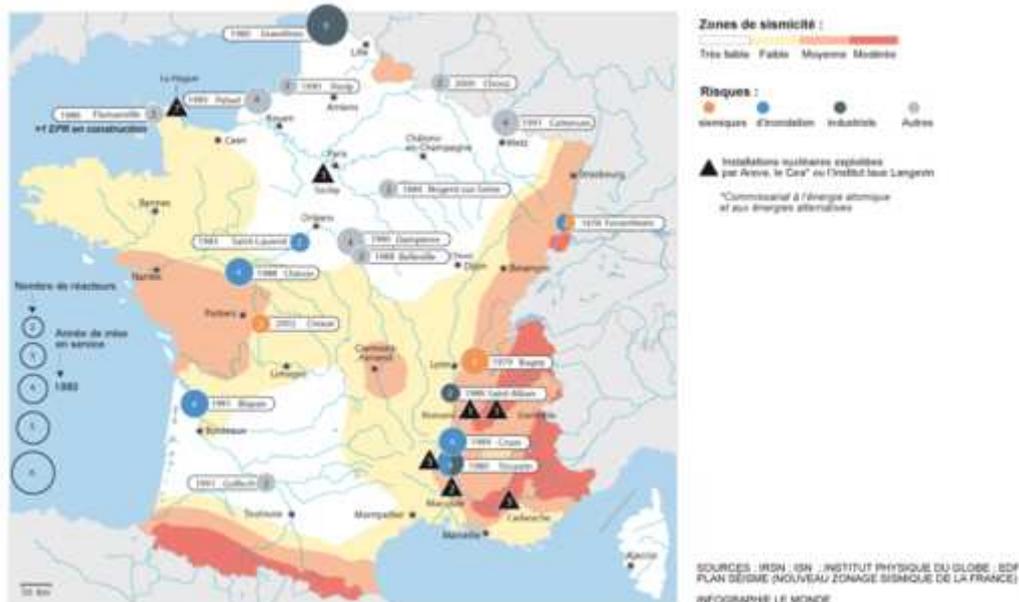
[/audrey-garric/](#))

[Une soixantaine d'activistes de Greenpeace se sont introduits, mardi 18 mars à 5 h 50, dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Fessenheim](#) ([/planete/article/2014/03/18/greenpeace-s-invite-a-fessenheim\\_4384769\\_3244.html](#)) dans le Haut-Rhin. L'ONG souhaitait « *dénoncer le risque que fait courir le nucléaire français à l'Europe entière et rappeler l'impérative nécessité d'une vraie transition énergétique en France* ». Alors que la doyenne des centrales françaises doit en principe être fermée d'ici à la fin 2016, pourquoi est-elle si controversée ?

**Pourquoi la centrale de Fessenheim est-elle critiquée ?** La centrale de Fessenheim, en service depuis 1977, c'est-à-dire il y a trente-sept ans, est la plus vieille du parc électronucléaire français. Greenpeace, qui a publié début mars un [rapport sur les risques liés au vieillissement des centrales](#) ([http://out-of-age.eu/wp-content/uploads/2014/02/Lifetime-extension-of-ageing-nuclear-power-plants-Entering-a-new-era-of-risk.pdf](#)), demande que la future loi sur la transition énergétique inscrive la limite de quarante ans comme durée de fonctionnement maximale pour l'ensemble des réacteurs.

Mais l'âge n'est pas la seule raison pour laquelle les deux réacteurs d'une puissance de 900 mégawatts (MW) chacun, installés en bordure du Grand Canal d'Alsace, font l'objet d'attaques de la part des ONG et des écologistes. Le site est en effet exposé aux risques sismiques et d'inondation.





Les zones à risques pour les centrales nucléaires françaises. | Le Monde

« On ne peut pas vraiment classer les centrales en fonction de leur dangerosité, estime de son côté Thierry Charles, directeur de la sûreté des installations à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Tous les dix ans, l'ASN réexamine leur sûreté en fonction des nouveaux risques connus et de l'évolution des équipements avec le temps. Toutes les centrales françaises ont été autorisées à être exploitées jusqu'à 40 ans par l'ASN et ont entrepris des travaux pour répondre aux demandes pour améliorer la sûreté. »

### Sera-t-elle fermée avant 2016 ?

Dans l'état actuel du droit, l'arrêt définitif de la centrale dans ce délai est mission impossible. Actuellement seuls l'opérateur (pour des raisons de stratégie industrielle) et l'ASN (pour des manquements à la sûreté) ont la possibilité de fermer une centrale. Il faut donc intégrer dans une loi la possibilité pour l'Etat (actionnaire actuellement de 85 % d'EDF) de décider, pour des motifs de politique énergétique, la fermeture d'un réacteur.

Deuxième obstacle à l'arrêt du site dans les délais promis à maintes reprises par le président de la République et le ministre de l'écologie, Philippe Martin, les procédures à respecter actuellement : constitution d'un dossier détaillé, instruction, enquête publique, etc. Au total, ces démarches demandent cinq ans, selon l'ASN. Compte tenu du peu de chemin parcouru aujourd'hui, l'échéance de 2016 ne sera pas tenue... sauf à modifier le paysage juridique dans le projet de loi sur la transition énergétique dont le débat au Parlement est attendu, en principe, au second semestre 2014. C'est sur quoi semble travailler le gouvernement.

**Lire : [Le stratagème du gouvernement pour fermer la centrale de Fessenheim](http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/01/16/le-stratageme-du-gouvernement-pour-fermer-la-centrale-de-fessenheim) (/planete/article/2014/01/16/le-stratageme-du-gouvernement-pour-fermer-la-centrale-de-fessenheim\_4348661\_3244.html)**

Malgré tout, ce nouveau cadre juridique ne pourra pas régler la question des compensations financières qu'il faudra verser aux partenaires étrangers (trois compagnies électriques suisses et une allemande) qui accompagnent EDF à Fessenheim. Ces derniers disposent de droits de tirage sur la production (ils peuvent utiliser l'électricité produite à hauteur de 32,5 % ou la revendre à leur guise) et participent aux investissements. Il restera aussi à gérer l'impact sur l'emploi (2 000 emplois directs et indirects) de la fermeture du site alsacien.

**[Marie-Béatrice Baudet](#)** ([/journaliste/marie-beatrice-baudet/](#))

Suivre

Journaliste au Monde



([/journaliste/audrey-garric/](#)) **[Audrey Garric](#)** ([/journaliste/audrey-garric/](#))

Suivre

Journaliste multimédia

## DISCUSSION

### [Faut-il fermer ou prolonger les vieilles centrales nucléaires ?](#)